



## REDEVANCE INCITATIVE – DISTRIBUTION DES NOUVEAUX BACS PUCÉS

La première phase de distribution des nouveaux bacs pucés liés à la mise en œuvre de la Redevance **Incitative** s'est achevée le 15 décembre. Ce sont plus de 4200 foyers qui ont été équipés.

**Vous n'avez pas reçu votre bac : pas de panique !**

Une nouvelle distribution sera organisée courant février pour les usagers non équipés.

Dans l'intervalle, les ordures ménagères seront ramassées comme auparavant.

La prise en compte des levées pour la phase test démarrera le 1<sup>er</sup> avril 2019